

## SPORTS À BOUSSE



Les amateurs de sports nautiques seront les bienvenus à l'assemblée générale du club boussois. Photo DR

## Le canoë-kayak à pleines pagaies

A vos pagaies les amateurs de sport nautique en vue de l'assemblée générale du Canoë-kayak-club de Bousse-Hagondange qui se tiendra le vendredi 24 janvier, dès 19h, à la salle Georges-Brassens à Bousse. Faisant le point sur l'année écoulée, le président Damien Mantovani déclare que « durant toute l'année, bon nombre d'activités se sont enchaînées avec 2 compétitions organisées telle la première manche du challenge pagaie couleur qui a réuni 70 jeunes de la région Lorraine, et la seconde manche de la coupe de Lorraine de kayak polo au mois de juin. J'ajoute que les compétiteurs du club ont brillé tout au long de l'année, car sur les 3 championnats de France de la saison, à chaque fois, trois bateaux du club ont été sélectionnés pour y participer, plaçant ainsi le club à la 57ème place nationale sur 138. A noter que durant l'été, de nombreuses activités ont

été proposées (balade gourmande, animations estivales...), et ce sont plus de 500 personnes qui ont été accueillies au sein de la base nautique. » Concernant la santé morale et financière du club, le président assure que « ces différentes activités, associées au fait que le comité a été renouvelé pour moitié la saison dernière, permet au club un dynamisme et un rayonnement accru au plan local. Les finances sont saines et, bien que la période soit difficile, le Kayak-club espère continuer son ascension. Quant aux perspectives, « il nous faudra poursuivre en 2014 la formation de nos jeunes, qu'ils soient compétiteurs, futurs encadrants ou pratiquants occasionnels. L'objectif est donc de continuer sur le plan national. Nous souhaitons faire connaître nos activités de loisirs au plus grand nombre, et de développer encore plus nos activités estivales. » Avis aux amateurs...

## POLITIQUE

## Municipales : quels enjeux ?

À l'initiative du COJEP, le Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, de la Fédération Culture et Liberté et du Carrefour des Pays Lorrains, est proposée, ce soir à 20 h au centre culturel de Metzervisse, une soirée d'information à destination de tous les citoyens, des responsables associatifs et des futurs élus. En effet, les élections de mars 2014 vont se dérouler avec de nouvelles modalités de vote des conseillers municipaux, mais aussi – et c'est une première – des conseillers communautaires. Cela interroge l'évolution des politiques publiques locales en France et plus particulièrement l'intercommunalité : ses missions, ses moyens, les enjeux locaux et également la démocratie et la place du citoyen sur nos territoires.

## URGENCES

- Samu 57**  
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
- Médecin**  
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.
- Pharmacie**  
Tous secteurs : composer le 3237.
- Sapeurs-pompiers**  
Tous secteurs : tél. 18.
- Gendarmeries**  
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).  
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
- Ambulances**  
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).  
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).  
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

## DISTROFF

# Le club d'éducation canine bien niché

Nouveau site, nouvelles installations. Beaucoup de travail pour le comité présidé par Etienne Kill et les bénévoles qui ne ménagent pas leur peine.

Comment se porte le C.E.C. ? Etienne KILL : « Il se porte bien. Notre déménagement "forcé", il y a un peu plus d'un an en raison de la construction de la nouvelle station d'épuration est digéré. Nous bénéficions de la totalité de la surface depuis juillet dernier et nous nous organisons petit à petit. »

Que retenir de la saison passée ? « Le concours d'agility du mois d'août au parc municipal sous l'autorité de Pauline Gérard et son équipe a été une belle réussite. Nous n'avons pas pu organiser autre chose car les terrains sont en cours d'aménagement. »

Qu'en est-il au niveau des installations ? « Les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour installer buvette et rangements, ainsi qu'un abri. Mais le travail n'est pas encore terminé. C'est cependant déjà bien agréable. »

Et pour 2014 ? « Le concours d'agility sera reconduit en août. Nous allons ensemencer les parties qui ne l'ont pas encore été et terminer les aménagements principalement autour du chalet d'accueil, peut-être planter quelques arbres. Mais nous allons certainement devoir drainer, les pluies de ces derniers jours ont rendu les terrains d'évolutions presque impraticables. On pense déjà à



Etienne Kill vient de placer le panneau officiel pour l'école du chiot que le club vient de recevoir, sous les yeux d'Audrey Noël, trésorière et Pauline Gérard, responsable de la section agility (de gauche à droite). Photo RL

2015 pour une nouvelle édition du challenge Orlandini qui rassemble trois disciplines majeures de l'utilisation, à savoir le « ring », l'obéissance et le « monioring ».

Des évolutions au sein du comité ? « Notre comité est renouvelable par moitié tous les trois ans, sauf démission. Cette année sera

l'objet d'un ajustement simple. »

L'assemblée générale du Club d'Éducation Canine se tiendra jeudi 23 janvier prochain à 19 h au centre culturel.

**Moniteurs pas éducateurs !**

Au CEC, nos moniteurs forment les propriétaires à éduquer leur chien, en leur donnant des conseils et en corrigeant leurs erreurs. Nous ne faisons pas d'éducation canine, c'est le rôle du maître.

## Le CEC en chiffres

Environ 115 adhérents pour 125 chiens inscrits aux activités.

Nombre de disciplines pratiquées : trois disciplines sportives, ring/monioring, obéissance et agility, deux éducatives, école du chiot et éducation.

Dix moniteurs, tous bénévoles dont deux 2<sup>e</sup> degré et trois en formation.

Cotisation : « On fait payer les personnes, quel que soit le nombre de leurs chiens qui viennent au club. » Il en coûte 65 € de cotisation annuelle auxquels s'ajoute un droit d'entrée unique de 35 € à la réaffiliation. C'est demi-cotisation à partir de la seconde personne. Est proposée aussi l'affiliation à la société canine lorraine de 16 € (23 € pour un couple).

Participants aux concours agility : chaque année, ce sont un centaine de chiens qui participent au concours d'agility en août.

Investissements : 5 000 € en 2012-2013 avec l'achat d'une tondeuse, de conteneurs de rangement et d'aménagements divers. « Pour cette année, nous allons investir dans des toilettes pour 6 000 € ».

## ÉBERSVILLER

### Assemblée générale des arboriculteurs

L'association des arboriculteurs et bouilleur de cru d'Ebersviller-Férange tiendra son assemblée générale ordinaire le 27 janvier, à 20 h, dans la salle des fêtes.

## LUTTANGE

### Amicale des jeunes

Le vendredi 24 janvier à 20 h 30, l'amicale des jeunes tiendra son assemblée générale dans la salle du conseil municipal en mairie.

## KÉDANGE-SUR-CANNER

### Etat civil

En 2013, le secrétariat de la mairie a enregistré 13 naissances, 3 mariages et 13 décès.

## RURANGE-LES-THONVILLE

### Assemblée générale de l'AUPAP

L'Amicale Uckangeoise des Préretraités et Anciens Préretraités (AUPAP) tiendra son assemblée générale ordinaire, le jeudi 30 janvier à 15 h, au gymnase Petite Fontaine, 3 rue Jean-Moulin à Uckange. A cette occasion, l'amicale célébrera le trentième anniversaire de sa création et marquera trois décennies de services rendus aux retraités, dans les multiples démarches que représente la construction des dossiers de retraite et de prévoyance. Après les différents rapports, du président et des différentes activités, il sera procédé au renouvellement du tiers sortant et la mise à l'honneur de membres du comité.

## METZERVISSE

# Éducation civique en 3D comme... députée



Ce n'est pas tous les jours qu'une parlementaire vient en classe, on en profite pour faire une photo souvenir ! Photo RL

La classe de CM2 du groupe scolaire Jean-Moulin a accueilli Anne Grommerch, députée de la circonscription, dans le cadre de la préparation de leur participation au Parlement des enfants. Pierre Heine, maire du chef-lieu de canton qui intervient dans la classe sur les sujets d'éducation à la citoyenneté, était également présent. « Notre enseignante, Virginie Martin-Marcos et nous, l'avions invitée dans le cadre de notre participation au 19<sup>e</sup> parlement des enfants afin qu'elle nous explique le rôle d'un député », expliquent les élèves. Le parlement des enfants est une opération organisée chaque année par l'Assemblée Nationale, en coopération avec le Ministère de l'Éducation Nationale, qui consiste à rédiger une proposition de loi.

d'être à l'écoute et au service de ses électeurs dans sa circonscription. Maintenant, forts de leurs nouvelles connaissances, en plus de l'écriture de leur projet de loi, les élèves auront à élire leur représentant (e) au Parlement des Enfants, qui siègera un jour au mois de juin au Palais Bourbon.

### La colle d'Anne Grommerch

Avant de les quitter, Anne Grommerch leur a posé une colle « Députés et maires portent tous deux la même écharpe. Mais comment peut-on les différencier quand ils sont ensemble ? » Réponse : le maire porte l'écharpe tricolore avec glands à franges d'or, soit en ceinture soit sur l'épaule droite et glands à gauche, avec le bleu le plus proche du cou donc toujours en haut, les parlementaires, comme le député, portent la même écharpe que le maire mais pour se différencier placeront le rouge en haut.

## GUÉNANGE

# À la découverte des traces allemandes de Metz

Deux classes de terminale CAP du lycée professionnel régional Joseph Cressot de Guénange sont parties vendredi à la découverte du quartier impérial et du centre Pompidou de Metz. Les élèves ont d'abord visité l'exposition consacrée à l'artiste allemand Hans Richter au centre Pompidou puis le pavillon de l'empereur Guillaume II à la gare. Ils ont terminé leur journée par un parcours pédestre à la découverte de l'architecture du quartier impérial : la gare, l'ancienne gare routière place du roi Georges et les immeubles de l'avenue Foch. Une visite jugée très intéressante par les élèves qui se sont fort impliqués dans les travaux artistiques du centre Pompidou. Des travaux qu'ils ont d'ailleurs pu emporter au lycée et qu'ils ont l'intention d'exposer pour leurs parents lors d'une journée spéciale prévue fin février.



La visite du quartier impérial de Metz avait été longuement préparée au lycée Joseph-Cressot lors de séances interdisciplinaires. Photo RL

« On a vu des œuvres originales au centre Pompidou et nous avons pu à notre tour créer une œuvre à la manière de l'artiste Fred Sapey-Triomphe », explique Laetitia. Guidés par Francis Guermann de l'espace "Education Art et Culture", les élèves ont été agréablement surpris et ravis aussi par la découverte du quartier impérial de Metz avec en point d'orgue les appartements de l'empereur Guillaume II à la gare. Laure précise : « On a été émerveillé par le vitrail de Char-

lemagne », et Cyrielle conclut : « ça nous a beaucoup plu. » Cette sortie n'avait bien évidemment pas été improvisée ; elle avait même été longuement préparée lors de séances interdisciplinaires au CDI. Avec l'aide de leurs professeurs d'allemand, d'arts appliqués et la documentaliste, les élèves ont réalisé une biographie de l'artiste allemand. Ils ont également recherché et

listé les bâtiments à l'architecture d'influence allemande. Ils ont fait des recherches sur le contexte historique pour expliquer la naissance de ce nouveau quartier de Metz. À noter que ce travail a été fait en français et en langue allemande. Interdisciplinarité oblige : cette sortie entraine également dans le cadre des actions d'éducation à l'histoire des arts.

## Conseil municipal jeudi

Le conseil municipal se réunira ce jeudi 23 janvier à 18 h 30. À l'ordre du jour : tarifs des repas des mercredi récré et centres aérés ; participation à la classe de découverte artistique sur le thème du cirque pour deux élèves de l'école spécialisée de la Milliaire ; festival de théâtre de la compagnie Nihil Nihil salle Voltairre en juin ; action scolaire spécifique GRS ; participation aux sorties scolaires ; développement de la ludothèque du centre social ; contrat pour l'entretien du verfer traditionnel lorrain ; subvention aux associations sportives ; contrat avec le CALM pour les ravalements de façade ; divers.

## VALMESTROFF

### Statistiques

Pour l'année 2013, le secrétariat de la mairie a enregistré deux naissances, un mariage et quatre décès.

## NUMÉROS

- Correspondants**
- Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner** : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).
- Bertrange-Imeldange** : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr
- Bettelville-Luttange** : Isabelle Gabriel (tél. 07 70 64 53 99).
- Bousse** : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
- Distroff, Metzervisse, Valmestroff** : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).
- Elzange** : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
- Guénange** : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).
- Hombourg-Budange** : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).
- Inglange** : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
- Menskirch** : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
- Metzervisse** : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
- Rurange-lès-Thionville** : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).
- Saint-François-La-Croix, Volstroff** : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).
- Stuckange** : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

**Laurent STUMPF** et **Ludovic BALDASSO** Masseurs-kinésithérapeutes sont ravis d'accueillir **Émilie CURCIO** au sein de leur cabinet situé 11, place Saint-Benoît à **GUÉNANGE** du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h Soins à domicile et au cabinet Tél. 03 82 50 75 22

## BERTRANGE-IMELDANGE

### Loto Cyclo Sport Thionvillois

Le Cyclo Sport Thionvillois organise, le samedi 25 janvier, à 20 h, dans la salle Jacques Martin, son loto doté de 18 lots avec de nombreux bons d'achats : 1er lot : 1 000 €, 2e lot : 200 €, 3e lot : 200 €, 3 bons de 100 € et 12 bons de 50 € et Bingo. L'ouverture des portes se fera à 18 h et le début des jeux à 20 h. Buvette, casse-croûte en vente sur place.

## SERVICES

**Loisirs**  
Volstroff : bibliothèque, de 14h30 à 17h, local de la mairie.